

Conduire la transformation digitale d'un processus RH en mobilisant des systèmes d'automatisation et d'intelligence artificielle

RS7679 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310, 315
Formacode(s)	32066, 33054, 32015, 31028
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/07/2026
Date d'échéance	17/07/2029

Certificateur(s)

LE TEMPLE RH · SIRET : 93181202800021

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Dans un contexte de transformation digitale accélérée des organisations, les fonctions RH sont de plus en plus sollicitées pour structurer, fiabiliser et optimiser leurs processus (recrutement, onboarding, gestion administrative, demandes internes). L'essor des outils d'automatisation et des solutions d'intelligence artificielle ouvre de nouvelles possibilités, mais suppose des compétences spécifiques pour analyser les processus existants, concevoir des solutions adaptées et en piloter la mise en œuvre. La certification vise à former des professionnels capables de conduire la transformation digitale d'un processus RH en mobilisant des systèmes d'automatisation et, le cas échéant, des outils d'intelligence artificielle. Elle permet d'acquérir une méthodologie opérationnelle pour auditer un processus, concevoir une solution fonctionnelle, en assurer le déploiement et accompagner son appropriation dans un cadre conforme et sécurisé. Elle s'adresse aux professionnels des ressources humaines (responsables RH, chargés de ressources humaines, HR Business Partners, responsables recrutement, consultants RH, etc.) justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Auditer un processus RH à digitaliser en examinant les pratiques, les modalités de fonctionnement et les contraintes organisationnelles, afin de définir un cadre de transformation structuré.

Concevoir une solution de digitalisation adaptée au besoin d'un processus RH en traduisant les attentes métiers en exigences opérationnelles et en explorant les options technologiques pertinentes, afin de proposer une structuration fonctionnelle adaptée et réalisable.

Mettre en œuvre la solution de digitalisation d'un processus RH en mobilisant des systèmes d'automatisation et, le cas échéant, des systèmes d'intelligence artificielle, en réalisant les paramétrages et les développements nécessaires, afin de permettre son intégration opérationnelle dans l'organisation.

Déployer la solution digitalisée d'un processus RH en organisant la mise en œuvre opérationnelle, la formation des publics ciblés et la communication associée, afin de garantir une adoption effective et conforme aux besoins des utilisateurs concernés.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le projet et la motivation des candidats, professionnels des ressources humaines (RH) (directeurs et responsables des ressources humaines, chargés de ressources humaines, chargés de recrutement, HR Business Partners, etc.) justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 1 an, fait l'objet d'un entretien préalable à l'entrée dans le parcours de formation préparant aux épreuves de certification.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les épreuves certificatives sont accessibles à tout candidat ayant finalisé le parcours de formation menant à la certification et ayant produit, dans le temps imparti, en amont de la tenue du jury d'évaluation, les livrables prévus par le référentiel d'évaluation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est obligatoirement composé de 2 personnes :

- Un représentant de l'organisme certificateur ;
- Un professionnel extérieur à l'organisme certificateur.

Base légale

Date de décision	17/07/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/07/2029
Date de dernière délivrance possible	17/01/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	14	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7679/>